



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 35124

Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de M. le secrétaire d'État à l'intérieur et aux collectivités territoriales sur la politique menée en faveur des personnes handicapées. Il souhaite connaître les actions menées dans son secrétariat d'état pour permettre une meilleure accessibilité aux locaux, et une meilleure adaptabilité aux postes de travail.

Texte de la réponse

L'insertion et le maintien dans l'emploi constituent des objectifs prioritaires de la politique gouvernementale en faveur des personnes handicapées. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a institué pour les employeurs publics une contribution financière à un Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), lorsqu'ils ne respectent pas l'obligation d'emploi de 6 % de travailleurs handicapés. Ces crédits servent à financer les actions réalisées à l'initiative des employeurs en faveur de leur personnel handicapé, dans le cadre défini par le décret du 3 mai 2006 relatif au FIPHFP. C'est ainsi que le fonds peut verser des aides pour les aménagements des postes de travail. En la matière, il a défini des possibilités de financement de travaux d'accessibilité à l'environnement du travail. Les employeurs publics peuvent obtenir les précisions utiles à cet effet en consultant le catalogue des aides techniques et humaines du FIPHFP sur le site www.fiphfp.fr.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35124

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 2008, page 9694

Réponse publiée le : 27 janvier 2009, page 815